

## SAVIEZ-VOUS QUE...

### BÉNÉDICTION DU NOUVEL AN

AU JOUR ANNIVERSAIRE DE SON PREMIER NOËL, QUE JÉSUS RESSUSCITÉ VOUS BÉNISSE AINSI QUE TOUS CEUX QUI VOUS SONT CHERS! QU'IL VOUS COMBLE DE SA PAIX ET DE SON AMOUR TOUT AU LONG DE CETTE NOUVELLE ANNÉE

« **Santé, bonheur, succès, prospérité. Que tous vœux se réalisent** ».

24 janvier	Francis Lévesque
24 janvier	Yvon Roy
26 janvier	Gaston Mainville
26 janvier	Bertrand Béchar
27 janvier	Renaud Beaupré
28 janvier	Mirelle Mainville
28 janvier	Évelyne Breton
29 janvier	Chantal Mainville
30 janvier	Danypier Rivard

Dates à retenir : 21 décembre	Début de l'hiver
25 décembre	Noël
1 janvier	Jour de l'An
6 janvier	l'Épiphanie
21 janvier	Jour du drapeau

Pierre du mois de Janvier : Grenat , symbole de constance  
Fleur de Janvier : Cœillet, perce-neige

La municipalité est heureuse d'offrir ses meilleurs vœux d'anniversaire aux natifs (ves) de ce premier mois de l'an JANVIER :

1 janvier	Nicolas Côté
1 janvier	Alain Gamache
1 janvier	Marguerite Tardif Pinard
1 janvier	Ronald Lacasse
1 janvier	Isabelle Boisvert
1 janvier	Rose-Alice Thouin
3 janvier	Jean-François Plourde
4 janvier	Roger Perron
4 janvier	Benjamin Lévesque
5 janvier	Sébastien Roy
6 janvier	Rita Paradis
7 janvier	Dominique Larochelle
8 janvier	Fabien Poirier
9 janvier	Jean Gadoury
10 janvier	Jean-Marc Lagrange
10 janvier	François Miville
11 janvier	Léonie Courchesne
12 janvier	Maurice Poirier
13 janvier	Audrey Boutin
16 janvier	Sébastien Gadoury
18 janvier	Monique Bruneau
19 janvier	Alain Gilbert
19 janvier	Eino Harju
19 janvier	Yves Bordeleau
20 janvier	Denis Grandbois
21 janvier	Roger Gariépy
23 janvier	Claude Douville



EN CETTE PÉRIODE DES FÊTES, NOUS DÉSIRONS VOUS SOUHAITER UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE. QU'ELLE SOIT LE PRÉLUDE D'UNE NOUVELLE ANNÉE REMPLIE DE BONHEUR, DE PAIX ET DE SÉRÉNITÉ POUR VOUS ET CEUX QUI VOUS SONT PROCHES.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE!

Votre humble représentante Huguette.  
Merci de tenir ma chronique à jour.  
Pour me rejoindre : 819-787-6418.



Volume 35, no 1  
Roquemaure, Janvier 2017

## MOT DU MAIRE

Comme vous le savez, votre nouveau conseil est principalement composé de gens qui occupent des emplois à temps plein à l'extérieur de la municipalité. Cette réalité est souvent le lot des petites municipalités qui ne dispose pas des fonds suffisant pour rémunérer le salaire des élus municipaux à temps plein. En région, la vie municipale nécessite beaucoup d'implication bénévole. Soyez assuré, que cela ne nous empêche pas d'être disponible pour la vie municipale et pour vous citoyen(ne)s.

D'ailleurs le nouveau conseil travail fort en ce moment pour boucler le budget 2018 et vous présenter des finances équilibrés en fonction de vos besoins. Je vous invite à ne pas hésiter à contacter les membres de votre conseil, moi y compris, pour prendre rendez-vous. Il nous fera toujours plaisir de planifier avec vous une rencontre sur un sujet qui vous préoccupe ou un projet qui vous tient à cœur.

Je joins ma voix a celle du conseil et de nos employés pour vous souhaiter une **bonne année 2018**.

Léo Plourde

### Sommaire

Parole aux conseill(e)s .....	2-3
Vie municipale .....	4-5-6-7
Club du Souvenir .....	8
Fabrique .....	9
Coiffure Nouvelle Vague .....	10
Comité d'embellissement .....	10
Les Fermières .....	11
Calendrier des cueillettes .....	11
Chronique qualité de vie .....	12
Vision travail .....	13
Producteurs de bois .....	13
Domaine des étoiles .....	14
Caisse Desjardins .....	15
Saviez-vous que .....	16



## LA PAROLE AUX CONSEILLE(RE)S

### Comité de gérance:

#### **Cuisine centre municipal**

Après les fêtes, la municipalité suite à un octroi de 25 000\$ procédera à la réfection de la cuisine du centre municipal. Des soumissions ont été demandées à trois fournisseurs de ces services. Le design a été présenté par Paradesign. La soumissions retenue est celle de l'ébénisterie La Varlope de Palmarolle.

#### **Sentier Marais Antoine**

La municipalité procédera au cours de l'hiver à la rénovation du sentier d'interprétation du Marais Antoine (sentier sud). Un octroi de 25 000\$ permettra de replacer et de remplacer la partie trottoir par des matériaux composites qui ne pourront pas à l'humidité. Le tout se fera en régie interne.

Marcel Mainville, conseiller

Rodrigue Morneau, conseiller

### L'incivilité ce n'est pas criminel, mais la civilité c'est tellement mieux!

Suite à la séance publique de décembre 2017, plusieurs citoyens ont interpellé le conseil municipal concernant des problématiques qui ont eu cours lors et suite à la période de question publique. Nous vous avons entendu. Je peux vous assurer que nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour que cesse ces débordements qui ont cours depuis trop longtemps et qui, comme vous nous l'avez très bien mentionné, brise la réputation de notre municipalité. Cela dit, agir contre l'incivilité n'est pas chose simple.

#### Qu'est-ce que l'incivilité?

Le mot incivilité est ancien repérable dès le XVIIe siècle. Au fil du temps, les réalités qu'il désigne se sont nettement diversifiées en fonction des mœurs. Alors qu'originellement le mot incivilité signifiait discourtoisie, il est devenu progressivement à désigner un ensemble de comportement perturbateurs qui viennent rendre difficile le vivre ensemble inhérent à la vie sociale. Aujourd'hui l'incivilité recouvre donc des manquements au civisme ordinaire (oublier de dire merci, s.v.p. par exemple!), des conduites anodines qui empoisonnent la vie quotidienne (jeter les mégots de cigarettes ou ses déchets par terre) et des délits juridiquement référencés (diffamation et atteinte à la réputation). La liste des incivilités est grande : crachats, attroupements d'individus menaçants ou exubérants, racolages ostentatoires, insultes sur les terrains de sport, graffitis, utilisation importune de téléphones portables, courriers déplacés, etc.

Toutes ces atteintes, plus ou moins claires, plus ou moins violentes, plus ou moins délibérées, **aux biens** et **aux personnes**, sont difficilement appréciables et traitables par la police ou la justice. L'incivilité ce n'est donc pas criminel, mais elle n'est pas moins sans effets. Au niveau municipal, l'incivilité a un coût réel et les citoyens doivent être conscients du coût à payer. Au niveau des biens public la chose paraît évidente. Si un module est volontairement brisé, sa réparation ou son remplacement a un coût réel; idem pour un mur qui a des graffitis. Mais là ne s'arrête pas le coût de l'incivilité.

Selon de récentes études, l'incivilité a une incidence réelle sur la productivité tant des élus que des employés qui se répercute directement en coût à payer. Par exemple, parmi les personnes témoins ou victime d'incivilité, 80 % admettent perdre du temps au travail à se remémorer l'incident; 78 % diminuent leur engagement professionnel; 63 % dévient de leurs activités et planifient des détours pour éviter l'offenseur; 38 % réduisent la qualité de leur travail; et finalement, 12 % quittent leur poste.



### Capsule AVANTAGES



#### **Un budget équilibré pour bien commencer l'année**

Pour vous aider à commencer l'année du bon pied, Desjardins met à votre disposition l'outil de gestion budgétaire **Mon budget**, un avantage exclusif aux membres Desjardins.

Disponible dans AccèsD, l'outil **Mon budget** vous permet :

- d'avoir un portrait clair de vos finances;
- de garder un meilleur contrôle de vos dépenses;
- de vous fixer des objectifs budgétaires par projet.

Pour savoir où va votre argent visitez [desjardins.com/MonBudget](http://desjardins.com/MonBudget)

#### **AMD – Rabais marchands**

L'heure des résolutions est arrivée! Quelle sera la vôtre : mieux manger, bouger plus ou moins dépenser ? Découvrez les nombreux rabais exclusifs aux membres Desjardins qui pourront vous aider à tenir vos résolutions !

Rendez-vous à [desjardins.com/offres-exclusives](http://desjardins.com/offres-exclusives) pour en profiter !

#### **REER-CELI**

Vous désirez épargner et cotiser à un REER ou à un CELI ? Découvrez comment nos options d'épargne peuvent vous simplifier la vie. Plan d'action personnalisé en ligne, produits de placement avantageux, épargne par versements automatiques... chez Desjardins, c'est aussi simple que ça!

Pour en savoir plus, visitez [desjardins.com/votreplandaction](http://desjardins.com/votreplandaction) ou voyez votre conseiller de Desjardins !

La date limite pour faire votre cotisation 2017 à votre REER est **le 1<sup>er</sup> mars 2018**.

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS  
A SES AVANTAGES!  
[www.desjardins.com/avantages](http://www.desjardins.com/avantages)

 **Desjardins**  
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons  ensemble

## DOMAINE DES ÉTOILES

### Un rêve depuis ma jeune enfance.

Ma plus grande passion : les chevaux. Mon plus grand désir : ouvrir un centre pour les rééduquer. J'aimerais redonner confiance aux chevaux ayant été perturbés ainsi que pour donner des cours aux gens intéressés d'en apprendre davantage sur cet animal fascinant. Avec les méthodes que j'ai acquises et développées tout au long de mes apprentissages, mes nombreux stages avec de bons maîtres équestres, je sais que je pourrai faire la différence dans la vie du cheval mal mené et lui redonner confiance. Une famille d'adoption pourra par la suite prendre la relève avec un animal fier et heureux.

Domaine des étoiles est le nom de ma future « entreprise équestre ».

J'aimerais devenir un centre de confiance, d'éducation, de rééducation, de pension et bien plus. Le tout dans l'harmonie et la joie de vivre. J'aimerais également aider les propriétaires actuels et ceux désirant adopter un animal, à développer une belle relation avec ce dernier. Mon travail sera de les soutenir dans leurs apprentissages nécessaires pour s'assurer que leur animal est équilibré mentalement et physiquement.

Le lien de confiance est des plus importants et j'ai appris, au fil du temps, à bien connaître la nature du cheval qui n'est pas qu'un animal à être monté, mais est un être à part entière avec ses particularités avec qui la communication homme-cheval est tout aussi importante dans le développement de la relation de partenariat entre les deux.

Après toutes ces années à élever, monter et prendre soin de mes chevaux, je suis fière d'habiter à Roquemaure et de pouvoir développer mon projet tranquillement.

#### MA DEVISE:

Prendre le temps. Être à l'écoute du cheval. Respecter son état mental. Jamais de force. Toujours faire les choses dans le respect, autant pour l'humain que pour le cheval. Ici, rien de mécanique, rien d'artificiel. Tout est basé sur le naturel, l'état mental du cheval, sa capacité ainsi que la compréhension de celui-ci. Il faut donc beaucoup de patience et beaucoup de temps.

Raphaëlle Péliissier

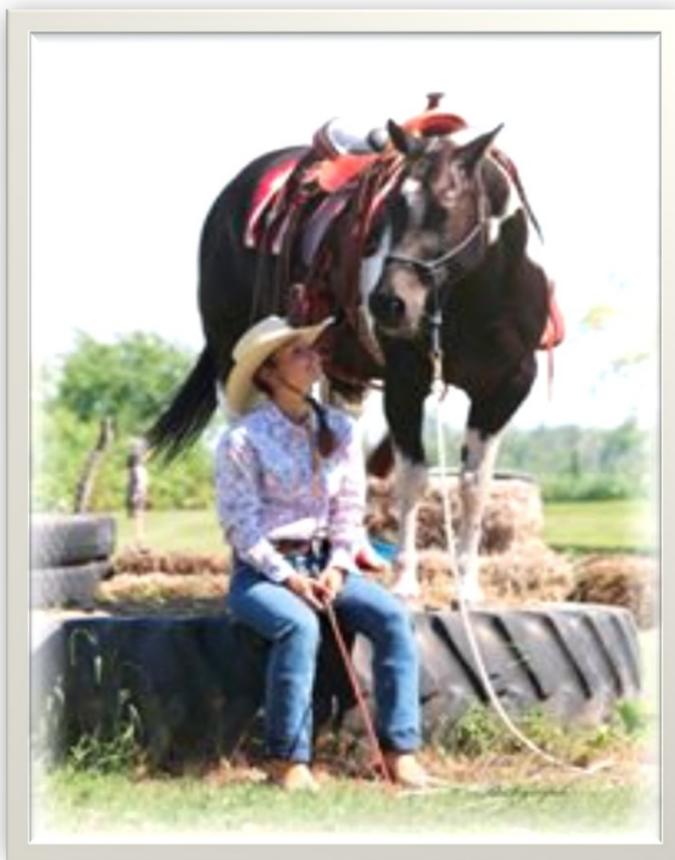
350, rang 2 et 3 Ouest

Roquemaure

J0Z 3K0

Téléphone: (819) 787-3135

Cellulaire: (819) 279-9701



## LA PAROLE AUX CONSEILLE(RE)S

C'est donc dire que l'incivilité, parce qu'elle gruge l'énergie, draine la motivation, freine la créativité et brouille le jugement nous coûte cher, individuellement et collectivement. Puisque l'incivilité est coûteuse, l'inverse, le manque d'incivilité est un gain. **La civilité est le meilleur retour sur investissement pour rayonner et changer les choses favorablement.**

### Les règles de la politique municipale : un rempart contre l'incivilité

Du point de vue municipal, les incivilités et leurs conséquences introduisent au cœur de la vie sociale un doute qui porte sur la nature hostile ou non des intentions d'autrui et sur la capacité des autorités à traiter la violence et à maintenir l'ordre. Pour cette raison, les élus ne peuvent pas rester neutres devant des comportements incivils. Minimiser ces comportements, en nier l'existence ne serait pas conforme avec notre rôle et responsabilité qui sont d'assurer une saine gestion des finances publique. Mais que peut faire la municipalité contre l'incivilité?

Le rempart le plus important de la municipalité contre l'incivilité est les règles de fonctionnement que met en place le conseil municipal démocratiquement élu. À Roquemaure, nous disposons déjà d'un règlement de régie interne qui balise les séances du conseil municipal. Ces règles ne visent pas à réduire la liberté de parole, mais assurer un certain décorum qui lui favorise le vivre ensemble et le respect de tous un chacun. La majorité des citoyens respectent ces règles, mais il y a toujours, à Roquemaure comme ailleurs, des gens qui manquent clairement de civilité et qui enfreignent les règles au point de basculer dans l'incivilité. De manière unanime, le conseil a choisi de mettre à l'ordre du jour du travail à faire en 2018 une révision des règles de régie interne qui balisent la période de question pour éviter des débordements et des répercussions onéreuses pour les citoyens. Le conseil prend donc l'engagement formel suivant : *revoir ses pratiques pour que cesse les situations d'incivilité et vous informer des balises qui seront mises en place par votre nouvelle équipe de conseillers dès janvier 2018.*

D'ici là, nous vous invitons cher(es) citoyens, citoyennes à ne pas hésiter à contacter votre équipe municipale. Ainsi que ce soit la directrice générale, vos conseillers et même votre maire, notre équipe se veut accessible et ouverte à la discussion au bon moment et dans le bon lieu. Comme chacun d'entre vous souhaitons assurer la meilleure gestion possible des finances publiques. Toutefois, que ce soit un conseiller, le maire ou un citoyen, nous sommes tous et toutes prient avec la même réalité : **les demandes sont infinies et nos moyens malheureusement non!** Par exemple, nous aimerions bien avoir un maire et des conseillers qui travaillent à temps plein pour la municipalité, malheureusement les finances publiques ne permettent pas. Autant le maire que les conseillers doivent travailler à temps plein à l'extérieur de la municipalité pour subvenir à leurs besoins et ceux de leur famille. Le temps dont nous disposons pour les affaires municipales est donc réduit, comparativement au temps des élus des grandes villes. Malgré cette réalité, le conseil est conscient qu'il a des choix à faire et nous nous engageons à les faire au meilleur de notre connaissance, telle que l'exige notre responsabilité d'élus. Si vous pensez pouvoir apporter un point de connaissance que le conseil n'a pas considéré, n'hésitez pas à nous faire signe. Ensemble nous pouvons tellement mieux vivre que divisé!

Un dernier point, je tiens à souhaiter en mon nom personnel et au nom de toute ma famille un merveilleux temps des fêtes aux citoyens et citoyennes de Roquemaure. Je vous souhaite, dans vos familles, avec vos amis, avec nos voisins beaucoup de civilité!

Marie-Eve Garand, conseillère

## VIE MUNICIPALE

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE, VOICI UN APERÇU DES DÉCISIONS QUI ONT ÉTÉ PRISES:

- Autorisation Radio-Canada à filmer, enregistrer et prendre des photos au cours de séances du conseil municipal, pour une durée de 1 an, conditionnellement à ce que ce soit fait silencieusement et sans déranger d'aucune façon la tenue de l'assemblée.
- Accorder la contribution annuelle à Canards illimités.
- Changer les signataires pour les effets auprès de la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest, pour les comptes de la municipalité et du camping.
- Procéder au décaissement de la subvention au Comité d'aide au développement de Roquemaure, pour l'activité honorifique des bénévoles *Roquemaure vous reçoit*.
- Payer la facture annuelle du Centre d'appels d'urgence de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Procéder à l'ajustement salarial du journalier principal.
- Inscrire Mme Marie Eve-Garand et Mme Chantal Mainville à la formation sur l'éthique et la déontologie des élus.
- Inscrire Mme Marie Eve-Garand et M. Léo Plourde à la formation sur les rôles et responsabilités.
- Nommer les membres du conseil pour les comité et conseil d'administration suivants:
  - ◆ M. Marcel Mainville, maire suppléant et délégué substitut à la MRC d'Abitibi-Ouest.
  - ◆ M. Marcel Mainville et M. Rodrigue Morneau, pour le comité de gérance, auquel M. le maire Léo Plourde siège d'office.
  - ◆ Mme Sophia Chalifour et M. Rodrigue Morneau, pour l'Office municipal d'Habitation de Roquemaure.
  - ◆ Mme Marie-Eve Garand, pour le comité de la bibliothèque de Roquemaure.
  - ◆ M. Jocelyn Poirier, pour le Comité d'aide au développement de Roquemaure.
  - ◆ M. le maire Léo Plourde, pour le Service Incendie de Roquemaure.
  - ◆ Mme Chantal Mainville, pour le comité RAGARO (loisirs et qualité de vie).
  - ◆ Mme Marie-Eve Garand, pour la gestion des réseaux sociaux.
  - ◆ M. le maire Léo Plourde et M. Jocelyn Poirier, pour les relations avec les médias.
  - ◆ M. Rodrigue Morneau et Mme Marie-Eve Garand, pour le comité de la Politique familiale et amie des aînés.
  - ◆ M. Rodrigue Morneau et Mme Chantal Mainville, pour le comité consultatif d'urbanisme.
  - ◆ M. le maire Léo Plourde et M. Marcel Mainville, pour la gestion des lots intra municipaux et épars.
  - ◆ M. Rodrigue Morneau et M. Marcel Mainville, pour la gestion des travaux de voirie.
  - ◆ M. Léo Plourde, M. Jocelyn Poirier et Mme Sophia Chalifour, pour la gestion du camping municipal.
- Accorder le contrat de déneigement du chemin de la Plage Lepage (1 an, renouvelable pour une autre année).
- Accorder le contrat de déneigement des cours municipales (2 ans).
- Accorder le contrat de déneigement du chemin de la Plage Mainville (1 an).

## VISION TRAVAIL



Expérience **50+**

Club de recherche d'emploi pour 50 ans +

Services gratuits

Début le 5 février 2018

Dany Racette : 819 333-9704

## SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS

L'an dernier à la même période, le Syndicat Des Producteurs de Bois, (SPBAT), l'Association Forestière de A-T (AFAT), ainsi que l'Agence Régionale de mise en valeur des forêts privées, ont procédé à l'embauche d'une personne ressource en aménagement des forêts privées.

Le but recherché par l'embauche de cette personne (Démarcheur) est de promouvoir la mise en marché des bois provenant de forêt privé non active sur le territoire de l'Abitibi Témiscamingue. Le démarcheur engagé fut M. Sylvain Moreau; son travail consiste principalement à rencontrer les propriétaires de boisé privé afin de les sensibiliser à mettre en valeur leur boisé et à y faire effectuer des coupes forestière lorsque nécessaire et à faire du reboisement.

La démarche de M. Moreau de novembre 2016 à novembre 2017 a permis de mettre en marché 135,000 mètres cubes de nouveau bois dont 25% de ces bois proviennent d'éclaircie commerciale. Sur les 380 personnes rencontrées par le démarcheur 25% de ces personnes se sont doté d'un plan d'aménagement forestier.

Pour plus de détails, si ça vous intéresse, vous pouvez prendre rendez vous avec M. Sylvain Moreau au 819 860-6716 ou par courriel a [demarcheur@spbat.qc.ca](mailto:demarcheur@spbat.qc.ca)



# CHRONIQUE QUALITÉ DE VIE

## + DE VIE POUR NOS COMMUNAUTÉS

Projet RAGARO tient à vous souhaiter un très joyeux temps des fêtes. Profitez-en pour prendre soin de vos proches et de vous-même !

Le comité jeunesse est toujours à la recherche d'un adulte bénévole, à raison de deux heures ou moins par mois, afin d'être la référence entre le comité jeunesse de Roquemaure (les jeunes) et les comités jeunesse d'Abitibi-Ouest (animateur, responsable). Cette implication permettra aux adolescents de maintenir ces services, très importants et bénéfiques pour eux. Aidez-nous à trouver cette personne !

Aussi, savez-vous que le réaménagement de la bibliothèque de Roquemaure est débuté ? Des bénévoles dévoués sont à revitaliser notre bibliothèque au profit de l'ensemble de la communauté ! Passez faire un tour après les travaux !

À venir à Roquemaure :

- Bibliothèque : les mercredis 19h00 à 20h30.
- Comité jeunesse (12-17 ans) : un mardi sur deux 18h00 à 21h00.
- Souper mensuel du Club du Souvenir : 19 janvier 17h30.

À venir à Gallichan et Rapide-Danseur (VOUS ÊTES LE/LA BIENVENUE) :

- Zumba les mercredis soir au sous-sol de l'Église de Gallichan : 19h45.
- Groupe de marche à Rapide-Danseur tous les mardis : 10h00.
- Génie des sages à Gallichan : chaque lundi 13h30.
- Club de dards à Gallichan : chaque vendredi soir.
- Cours de danse en ligne à Gallichan : chaque jeudi 18h45 et 20h00.

Pour plus d'information ou pour savoir tout ce qui se passe à Roquemaure, Gallichan et Rapide-Danseur, n'hésitez pas à suivre la page Facebook : Projet RAGARO.



Elisabeth Carrier  
Coordonnatrice en  
loisirs et qualité de vie  
Projet RAGARO

- ✓ Accorder le contrat de déneigement de l'accès au chalet municipal du camping (obligation) (1 an)
- ✓ Renouveler la police d'assurances des édifices et biens de la municipalité.
- ✓ Adopter le règlement 183 portant sur les brulages.
- ✓ Adopter le règlement 184 portant sur la tarification 2018 du camping municipal.
- ✓ Adopter le règlement 181-A portant sur la prise en charge du déneigement de chemin de la Plage Lepage.
- ✓ Adopter le règlement 181-B portant sur la prise en charge du déneigement de chemin de la Plage Mainville.
- ✓ Appuyer et soutenir financièrement le projet *Ici, on modère*, présenté par le Comité d'aide au développement de Roquemaure.
- ✓ Autoriser la cueillette de canettes et de bouteilles vides sur les territoires de la municipalité, la semaine du 1<sup>er</sup> au 7 janvier 2018, pour le bénéfice des élèves de première et deuxième année du secondaire de l'école Dagenais, au profit du voyage éducatif en juin 2019.

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE, VOICI UN APERÇU DES DÉCISIONS QUI ONT ÉTÉ PRISES:

- ✓ Maintenir, en vue des travaux à venir, la marge de crédit du camping municipal.
- ✓ Procéder au décaissement de la contribution annuelle à la Croix-Rouge canadienne.
- ✓ Offrir aux employés réguliers un certificat cadeau échangeable dans un commerce de la municipalité.
- ✓ Accorder une augmentation salariale de 2% aux employés réguliers, à l'exception de ceux qui ont obtenu un ajustement à l'automne 2017.
- ✓ Renouveler l'assurance juridique.
- ✓ Ne pas renouveler l'adhésion à la COMBEQ pour le moment.
- ✓ Renouveler l'adhésion au Club nautique du Lac-Abitibi et mandater M. Marcel Mainville à titre de représentant du conseil.
- ✓ Maintenir l'adhésion à la Coopérative d'informatique municipale (système informatique de comptabilité).
- ✓ Renouveler l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités.
- ✓ Accorder le contrat de déneigement des portes du centre communautaire, de la caserne, des bacs à poubelle et à recyclage.
- ✓ Fermer le bureau municipal pour la période des Fêtes, soit du 23 décembre au 2 janvier inclusivement.
- ✓ Envoyer la liste des personnes endettées pour non-paiement de taxes municipales en vue de la vente des propriétés par la MRC.
- ✓ Accepter l'offre de prêt d'un conteneur par Les entreprises JLR, pour la période des fêtes, au centre communautaire.
- ✓ Signer l'entente de délégation de gestion avec le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs couvrant la période 2018-2023.
- ✓ Déposer une demande pour la mise en place d'un service de garde estival.

## VIE MUNICIPALE

- Soutenir la candidature de M. Jaclin Bégin, préfet, à titre d'administrateur au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).
- Mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues pour le renouvellement du règlement d'emprunt du camion citerne de la municipalité.
- Prêter la salle du Lac-Abitibi, sans frais, au Cercle des Fermières de Roquemaure pour la tenue de leur Bingo dinde.

**Lors de la séance du conseil municipal du 5 décembre dernier,** quelques questions ont été posées concernant les règlements 181-A et 181-B, qui portent sur la prise en charge du déneigement du chemin privé de la Plage Lepage et de la Plage Mainville. À des fins de transparence, nous croyons important de fournir une réponse claire aux inquiétudes à tous les citoyens, en prenant le temps d'expliquer cette décision du conseil municipal.

D'abord, il importe de rappeler qu'historiquement la municipalité de Roquemaure retournait, sous forme de subventions l'équivalent de 10% des taxes foncières payées par les propriétaires de certains chemins privés aux comités ou association de ces chemins privés pour l'entretien de ceux-ci. Lors de l'administration de la municipalité par la Commission municipale du Québec en 2015, un avis juridique a été demandé à ce sujet. De cet avis juridique, la municipalité apprenait que sa façon de faire n'était pas adéquate, bien que de bonne foi. Nous devons donc revoir nos pratiques.

Même si la municipalité n'a aucune obligation légale de retourner une part des taxes foncières aux propriétaires riverains, le conseil municipal qui siégeait de novembre 2015 à novembre 2017 avait décidé de rencontrer les représentants des chemins privés, pour écouter leurs attentes et tenter de répondre à leurs besoins. Suite à la demande des propriétaires, ce conseil avait décidé de prendre en charge le déneigement des chemins privés accessibles au public. Cette année encore, le conseil municipal a décidé de continuer d'aider les propriétaires de chemins privés en prenant en charge le déneigement et le sablage de ceux-ci. Il a pris cette décision en considérant les éléments suivants :

- Les propriétaires des chemins privés de la plage Lepage et de la plage Mainville ont tous individuellement signé une demande de prise en charge du déneigement de leur chemin par la municipalité.
- Les propriétaires de chemins privés sont des payeurs de taxes au même titre que les autres citoyens de Roquemaure.
- Les taxes foncières provenant de propriétés de ces chemins privés sont une source de revenu importante pour la municipalité.
- Le conseil municipal souhaitait faciliter l'accès à un service qu'il considère très important et prioritaire (notamment pour la couverture des services d'urgence).
- Le coût de déneigement des chemins privés équivaut à environ 0.71% du budget municipal, en considérant que ce déneigement des deux chemins privés coûte 5 025\$ pour un budget moyen d'environ 700 000\$.

Suivant cette logique, le conseil a adopté le 7 novembre dernier, un règlement de prise en charge les deux chemins privés qui en ont fait la demande (Plage Lepage et Plage Mainville), après avoir présenté entièrement et publiquement le projet de règlement à la séance du 3 octobre.

## LES FERMIÈRES

Les membres du cercle des fermières s'unissent afin d'offrir à chacun et chacune d'entre vous un temps des fêtes remplies de Joies, de Surprises, de Santé, de Bonheur et de Paix dans vos cœurs et sur la terre.

Comme plusieurs d'entre vous, nous faisons relâche pour un moment le temps de festoyées en famille. Nous reviendrons reposées et prêtes aux activités dès le 17 janvier 2018 pour la réunion mensuelle à 19:30 et pour l'atelier le samedi 3 février.

Christianne Rondeau, présidente.



## CALENDRIER DES CUEILLETES

### Dates des cueillettes

Voici les dates des cueillettes des ordures et des matières recyclables pour le mois de janvier:

Recyclage (bacs Bleus) : 28 décembre, 11 et 25 janvier  
 Ordures (bacs Verts) : 21 décembre, 4 et 18 janvier

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



## COIFFURE NOUVELLE VAGUE

Merci à ma clientèle pour votre fidélité depuis 25 ans, vous servir est toujours un plaisir! Bienvenue à tous ceux qui désirent mes services professionnels en coiffure je suis disponible à vous recevoir sur rendez-vous!

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un joyeux Noël et une année 2018 remplie de bonheur, de santé et de réussite.

Liette Garneau propriétaire de Coiffure Nouvelle Vague 819 787-6413

## COMITÉ D'EMBELLISSEMENT



En ce temps de Fêtes, le comité d'embellissement veut remercier la population de Roquemaure d'avoir le souci d'enjoliver leur propriété, que ce soit l'été avec les fleurs ou l'hiver avec les lumières de Noël. Nous désirons aussi adresser nos meilleurs vœux à tous nos concitoyens. Ayez beaucoup de plaisir en famille, restez prudents et profitez de la belle nature. Que la nouvelle année vous comble!

*Joyeux Noël et Bonne Année!*  
*Le comité d'embellissement*

## VIE MUNICIPALE

Conformément à ce règlement, pour l'hiver 2017-2018 la municipalité assumera à même son budget de fonctionnement le déneigement et trois sablages de ces chemins.

### Contrat de déneigement du chemin de la plage Lepage

Quelques citoyens ont exprimé avec beaucoup de vigueur leur mécontentement face à l'explosion du coût pour le déneigement de la Plage Lepage. Il est vrai que le coût a augmenté considérablement par rapport à l'an passé. Pour l'hiver 2016, le déneigement du chemin de la Plage Lepage a coûté 1500\$ et en 2017-2018, il en coûte 2750\$.

Cette augmentation s'explique pour trois raisons:

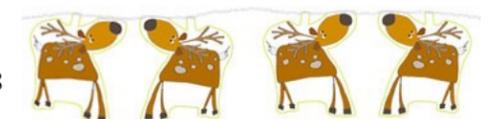
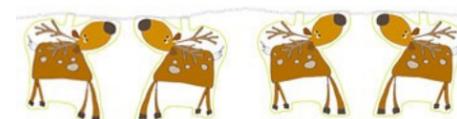
1. Ce ne sont pas tous les entrepreneurs qui peuvent soumissionner pour l'ouverture du chemin de la Plage Lepage, compte tenu que le chemin n'est pas conforme (largeur, absence de virer, etc). Il faut un équipement particulier, soit un tracteur avec souffleur.
2. Malgré l'appel d'offres diffusé dans le journal La Cache, malgré l'appel personnel fait à l'entrepreneur de l'an passé et l'invitation à d'autres entrepreneurs ayant l'équipement adéquat, nous avons reçu une seule soumission pour le déneigement 2017-2018. L'entrepreneur qui exécutait les travaux les deux dernières années, nous a mentionné qu'il ne voulait pas reprendre ce contrat, pour des motifs qu'il a clairement évoqués.
3. Le seul entrepreneur à avoir soumissionné sur le contrat de déneigement n'habite pas sur le dit chemin, ni à proximité, ce qui occasionne des déplacements supplémentaires et par la même occasion des frais additionnels qui n'aurait pas été justifiés si l'entrepreneur avait été plus près du lieu du contrat.

Compte tenu que le conseil municipal antérieur à celui nouvellement élu s'est vu ralentir, notamment par des vetos, des insinuations d'apparences de conflits d'intérêts, la procédure permettant de répondre à la demande des citoyens de ces chemins privés n'a pu être complétée qu'en novembre. Cette décision a été prise dans l'intérêt des citoyens et ne pouvait plus être retardée, les chutes de neige ayant déjà débutées.

D'ailleurs, selon le représentant mandaté par les propriétaires du Chemin de la Plage Lepage, cette décision prise par le conseil municipal convient à la grande majorité des propriétaires du chemin de la Plage Lepage. Les frais liés à cette prise en charge du déneigement pour l'hiver 2017-2018 n'est pas plus grande pour les citoyens que ce qui était prévu. Le décaissement est simplement différent. Bien évidemment, le conseil tiendra compte des critiques et des commentaires reçus, par la voix du président de ce chemin, lorsque viendra le temps de prendre une décision pour la prise en charge du déneigement des chemins privés à compter de l'hiver 2018-2019.

Toutefois, à cet effet, nous rappelons à tous que la municipalité n'a aucune obligation légale d'entretien des chemins privés. Le conseil municipal l'a fait au cours des deux dernières années pour toutes les raisons exprimées précédemment.

Le seul entrepreneur à avoir soumissionné sur le contrat de déneigement n'habite pas sur le dit chemin, ni à proximité, ce qui occasionne des déplacements supplémentaires et par la même occasion des frais additionnels qui n'aurait pas été justifiés si l'entrepreneur avait été plus près du lieu du contrat.



## CLUB DU SOUVENIR

Bonjour à tous nos membres du Club du Souvenir (Age d'or).

### Quelques mots sur nos activités du mois de décembre :

Le local du Club fut ouvert dès 13 heures le 1 et le 8. On joue au crible, collation à 15 h et on joue au bingo (\$2 Pour 3 cartes). Tous les membres sont les bienvenus, possibilité de faire d'autres activités, nous attendons vos suggestions.

Il y eut le souper spécial de Noël le 15 décembre, plus d'une trentaine de membres y ont participé. Ce fut un repas traditionnel des Fêtes. Cette année nos invités spéciaux étaient M. Jean-François Rondeau (Pharmacie Jean-Coutu), M. Bertrand Châteauvert, représentant du Réseau 50+ A.T., ainsi que sa conjointe. Après le repas, échange de cadeaux, bingo spécial de Noël, tirage du 50/50 et tirage de prix de présence (panier cadeaux de P. Jean-Coutu). Ce fut une soirée très animée et très appréciée de tous les participants (es).

Les gagnants des Bingo réguliers (sucre à la crème, fudge, bonbons patates) sont : Yolaine Mainville – Réjean Breton – Luc Gamache et Normand Labbé. Les gagnants des Bingo de Noël (panier de victuailles) : Maurice Pinard et Irène Rochette. Les gagnants du tirage 50/50 : 1er prix Rachel Gauthier – 2<sup>e</sup> prix Cécile Pinard – 3<sup>e</sup> prix Marcel Mainville et les gagnants des prix de présences (2 paniers de Jean-Coutu, et une bouteille de vin) sont : Solange Gingras, Rénald Gingras et Marjolaine Gingras. Un grand merci à tous pour votre participation.

Nous désirons souhaiter un bon anniversaire de naissance aux natifs (ves) de janvier :

Rita Paradis 6 janvier, Jean-Marc Lagrange 10 janvier, Eino Harju 19 janvier, Carole Plourde 20 janvier, Claude Douville 23 janvier, Yvon Roy 24 janvier, Gaston Mainville 26 janvier, Bertrand Bécharde 26 janvier, Mirelle Mainville 28 janvier, Laurent Gingras 28 janvier. Bon anniversaire à tous-toutes.

### Activités à venir :

Reprises des activités régulières dès le 5 janvier 2018.

### **NOUS AVONS ENCORE DES DATES DISPONIBLE POUR LA LOCATION DE NOTRE LOCAL POUR LE TEMPS DES FÊTES !**

**Vous désirez faire la réservation du local pour différentes activités ? Le local peut être loué pour un prix modique, aux familles et aux comités. Pour réservation contacter Mme Marielle Pinard 787-6333.**

Informations : De nouveaux rabais se sont ajoutés à ceux déjà existant, soit : Decibo bas Inc. à Val d'or, L'assiette Gourmande MD de Barraute, Sécuriglobe assurance-voyage. Pour la liste complète, veuillez me contacter (819-787-6418)

Grande nouvelle, nous sommes maintenant affilié avec le groupe Carrefour 50+ du Québec, soit la région Bas-St-Laurent/Gaspésie /Iles de la Madeleine, et ce depuis novembre 2017.

Votre comité administratif.

Marcel Mainville, président 787-3698

Camille Mainville, vice-président 787-2131

Marielle Pinard, secrétaire 787-6333

Huguette Plourde, trésorière 787-6418

Raymonde Fleury, administratrice

Mirelle Lagrange, administratrice

Luc Gamache, administrateur



## FABRIQUE

### Horaire des célébrations de janvier 2018:

Dimanche 7 janvier à 10hrs:

Liturgie de la parole à l'église.

Samedi 13 janvier à 19hrs:

Messe pour l'âme de M. Michel Fournier, par famille Plourde.

Messe pour l'âme de M. Mme Roland Landry, par M. Frederic Thibodeau.

Mercredi 17 janvier au H.L.M à 15hrs:

Messe pour l'âme de M. Jean-Philippe Savoie, par parents et amis.

Dimanche 21 janvier à 10hrs:

Liturgie de la parole à l'église.

Samedi 27 janvier à 19hrs:

Messe pour l'âme de M. Paul-Yvon Morneau, par M. Mme Rodrigue Morneau.

Messe pour l'âme de Mme Edith Gagné, par famille Camille Gagné.

### Les lampes du sanctuaire:

Semaine 7 janvier:

Marguerite Pinard

Semaine 14 janvier:

Une paroissienne

Semaine 21 janvier:

Daniel Verret

Semaine 28 janvier:

Germaine Gagné

### Revenues de novembre 2017:

Quêtes:	297.20\$	Capitations:	100.00\$
Luminaires:	140.00\$	Prions:	12.90\$

- Est décédé à l'âge de 24 ans Alexandre Gilbert, il laisse dans le deuil son père Alain Gilbert (Brigitte Morneau) et sa sœur Sélène Gilbert.

- Est décédé à Ste-Hyacinthe à l'âge de 74 ans Pierrette Bilodeau, elle était la sœur de Jeannine Bilodeau Boudreau, sa belle-sœur Armande Bilodeau et ses cousins, cousines.

- Est décédé au C.H.S.L.D de Macamic à l'âge de 73 ans M. Jean-Baptiste Bélanger, laisse dans le deuil son épouse Yolande Bélanger, ses enfants, Michel, Linda, ainsi que ces beaux-frères et belles-sœurs de notre paroisse.

- Est décédé à La Sarre à l'âge de 36 ans Francis Vezeau il était le petit fils de Madelaine Bécharde, ainsi que les oncles et les tantes de notre paroisse.

Nous offrons nos sympathies aux familles éprouvées par ces décès.

Marguillers (eres) de la fabrique Ste-Anne de Roquemaure

### Message de janvier:

- 1- Mille mercis aux personnes qui ont monté la crèche de Noël et décoré l'église pour le temps des Fêtes. Vous êtes formidables!
- 2- Nous remercions bien sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à faire de la visite pastorale de Mgr Gilles Lemay un vif succès. Monseigneur fut très heureux de jaser fraternellement avec tous les gens présents, après la célébration. Il est reparti, enchanté de son court séjour chez-nous.

Heureuse et sainte année à vous tous!

